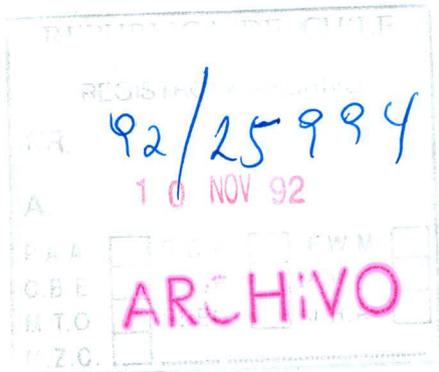


3



CHIMAY, le 1<sup>er</sup> Novembre 92.

Sr. Patricio Aylwin Azocar.  
Presidente de la Republica de Chile.  
Palacio de la Moneda.  
Santiago.  
CHILE.

Excellence,

Nous sommes concernés par les violations des droits de l'homme perpétrées partout dans le monde.

En cette année 1992, anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, il nous semble opportun d'attirer l'attention de chacun sur les violations des droits de l'homme commises à l'encontre des populations indigènes.

Nous voudrions respectueusement attirer votre attention en particulier sur l'exécution extrajudiciaire, en 1973, de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO, appartenant au groupe des Mapuche. Nous nous réjouissons des investigations qui ont permis de clarifier les circonstances de sa mort. Cependant, nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice. Avec AMNESTY INTERNATIONAL, nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili. A ce propos, cette organisation humanitaire pense que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé et qu'elle devrait donc être abrogée.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre haute considération.

BUISSET B... Cité pourpre, 16 - 6190 Mousignies  
Pierre Christian 20 rue Bassin Boucher 6460 Chimay  
Michel Lefebvre 12 R. de Grayne 5300 Andelme  
Salinas Jacqueline 58, ch. de Louvain 6460 - Chimay  
SALINGROS PIERRE 58, CHAUSSÉE de Couvin 6460 Chimay  
FOSTIER Jean 10, Weyer 6460 CHIMAY

CHIMAY, le 14 Novembre 92.

Sr. Patricio Aylwin Azocar.  
Presidente de la Republica de Chile.  
Palacio de la Moneda.  
Santiago.  
CHILE.

Excellence,

Nous sommes concernés par les violations des droits de l'homme perpétrées partout dans le monde.

En cette année 1992, anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, il nous semble opportun d'attirer l'attention de chacun sur les violations des droits de l'homme commises à l'encontre des populations indigènes.

Nous voudrions respectueusement attirer votre attention en particulier sur l'exécution extrajudiciaire, en 1973, de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO, appartenant au groupe des Mapuche. Nous nous réjouissons des investigations qui ont permis de clarifier les circonstances de sa mort. Cependant, nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice. Avec AMNESTY INTERNATIONAL, nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili. A ce propos, cette organisation humanitaire pense que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé et qu'elle devrait donc être abrogée.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre haute considération.

Charolan Béatrice 2 rue Reine Astrid 6460 Chimay  
COLPE Française, 3 rue du Gazonnet  
~~spe. Française~~ 6460 Chimay

BENOIT Jacques, rue des Longonettes 6460 CHIMAY  
Engelen Danny, rue de Guyonne 12 5300 Andenne

ALCOTTE RENEE, 15. Rue Haurtelrose 6460 Rebecq. Alcotte Renee

CHIMAY, le 1<sup>er</sup> Novembre 92

Sr. Patricio Aylwin Azocar.  
Presidente de la Republica de Chile.  
Palacio de la Moneda.  
Santiago.  
CHILE.

Excellence,

Nous sommes concernés par les violations des droits de l'homme perpétrées partout dans le monde.

En cette année 1992, anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, il nous semble opportun d'attirer l'attention de chacun sur les violations des droits de l'homme commises à l'encontre des populations indigènes.

Nous voudrions respectueusement attirer votre attention en particulier sur l'exécution extrajudiciaire, en 1973, de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO, appartenant au groupe des Mapuche. Nous nous réjouissons des investigations qui ont permis de clarifier les circonstances de sa mort. Cependant, nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice. Avec AMNESTY INTERNATIONAL, nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili. A ce propos, cette organisation humanitaire pense que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé et qu'elle devrait donc être abrogée.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre haute considération.

DELNATTE Dominique rue Lapeau, 15, 6461 Figeac  
FOSTICA Louis rue Wajin, 10, 6460 CHIMAY  
DELEAU PH. Rue le Feuillet 6460 ST REMY  
Deleau Michel 17, Rue le Feuillet 6460 Saint-Remy  
DELEAU MARCEL 17, RUE LE FEUILLET 6460 ST REMY  
SANDRAT TH. 21 Rue des Hautes ST Remy  
ANDRÉ M 92, Rue Rotor 6000 Chalein  
DEBURGE R 82 rue LUMSONAY 5651 TARCENNE

*Signatures:*  
Figeac  
Deleau  
Deleau  
Deleau  
Sandrat  
Chalein  
Tarcenne